



## PARCOURS

J'ACQUIERS LES BASES DE LA FISCALITE

# 22

## FORMATIONS VIDEO

de 8 minutes en moyenne



## DES APPORTS THEORIQUES

en format PDF



## DES TESTS DE VALIDATION

pour valider vos acquis



## Environ 6 heures pour se former

### PREREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Connaître les principales règles juridiques applicables aux sociétés
- Comprendre la fiscalité des sociétés

### PUBLIC VISE

- Dirigeants de TPE sous forme individuelle voulant créer une société
- Dirigeants d'entreprises souhaitant comprendre la fiscalité et l'optimiser pour leur structure
- Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable et consultants devant maîtriser le droit des sociétés et la fiscalité
- Etudiants voulant se former à la fiscalité d'entreprise

### EXPERTS FORMATEURS

- Experts-comptables
- Avocat
- Conseil en gestion
- Spécialistes en Crédit d'Impôt Recherche
- Experts en financement de projet, en droit et en fiscalité patrimoniale

## LES 22 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Les différentes catégories d'impôts
- 2/ Les produits taxables et les charges déductibles
- 3/ Le champs d'application de l'impôt sur les sociétés (IS)
- 4/ Le paiement de l'Impôt sur les Sociétés (IS)
- 5/ Les différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal
- 6/ Les différences entre immobilisations et charges
- 7/ La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
- 8/ La déclaration de la TVA
- 9/ La Taxe sur la Valeur Ajoutée Intra-communautaire
- 10/ La contribution au logement : la P.E.E.C.
- 11/ La contribution Organic : la C3S
- 12/ La Taxe sur les Véhicules de Tourisme des Sociétés (TVTS)
- 13/ La taxe d'apprentissage
- 14/ La Cotisation Economique et Territoriale : la CET
- 15/ Crédit d'Impôt Recherche
- 16/ Le contrôle fiscal
- 17/ La fiscalité des holdings
- 18/ Le régime des sociétés mère / fille
- 19/ Société mère et filiale, l'intégration fiscale
- 20/ Le mécanisme de l'intégration fiscale
- 21/ Le statut de Jeune Entreprise Innovante
- 22/ Bénéficiaire du statut de Jeune Entreprise Innovante

### 📌 Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>